



Commune
d'AMPUS

Délibération N° 2014-027

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 30 MARS 2014

L'an deux mil quatorze, le trente mars, à 10 heures,
le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.
Présents : Mmes MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Nathalie PEREZ LEROUX, Alain POILPRÉ, Roger MALAMAIRE, Roland NARDELLI, Nadine MARION, Laurence COLLADO, Siegfried JAEGER, Bertrand STELZ, Virginie MICHEL, Nathalie FORESTIER, Maylis COSTAMAGNO, Fabien MICHEL.
Excusé : /
Absent : /
Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Laurence COLLADO

ELECTION DES DELEGUES AUPRES DE L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU VAR

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune adhère à l'Association des Communes Forestières du Var et qu'il convient conformément aux statuts de procéder à la désignation des représentants de la Commune.

Le CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

DESIGNE en tant que représentants de la commune :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Raymond BORIO	Roger MALAMAIRE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire : Hugues MARTIN

